



## Compte rendu du Conseil d'Administration

Mercredi 6 mai 2020 – par visio

### Membres du CA présents :

Valérie Ardouin  
Loïc Arthur  
Marie Balandraux  
Christophe Bourga  
Nicolas Doué  
Aude Guénolé  
Thomas Larqué  
Stéphane Massera  
Camille Morel  
Sylvie Quiblier  
Martine Richard  
Jean-Marc Rigal

### Membres du CA excusés :

### Ordre du jour :

- 1 - Bilan des activités pré-confinement, depuis le dernier CA
- 2 - Reprise des activités quand le confinement sera levé, en fonction des directives gouvernementales, fédérales et municipales
- 3 - Cours enfants : formalisation de l'indemnisation des BE ; reprise des cours en fin d'année ?
- 4 - Report de l'AG à décider, en fonction des contraintes de distanciation sociale
- 5 - Etat du budget 2019-2020 et trésorerie
- 6 - Préparation du budget 2020-2021
- 7 - Inscriptions rentrée 2020
- 8 - infos diverses FFME : PSF, projet Ligue
- 9 - Camp d'été 2020
- 10 - Préparation du WE multi-activités d'octobre au Caroux
- 11 - Date du prochain CA



## 1 - Bilan des activités pré-confinement, depuis le dernier CA

### Randonnée [Valérie]

- 9 randonnées assurées + le week-end Aubrac depuis mi-janvier jusqu'au confinement. Sorties avec matériel (raquettes et/ou crampons) ou sans rien selon la destination.
  - Le contrôle des EPI n'a pas encore été effectué (retard + Covid-19).
  - Week-end Andorre 26-27-28 juin 2020 : peu de visibilité sur son maintien (sortie du territoire non autorisée, hôtel fermé...). Le week-end est annulé. Les participants seront prévenus. L'acompte versé à l'hôtel sera remboursé au club, déduit d'un montant de 50 € pris en charge par le club à titre exceptionnel.
  - Reprise de l'activité rando après le 11/5/2020 : a priori possible en groupe de 10 personnes, encadrant compris, mais incertitude sur le covoiturage. Point à éclaircir lors du prochain CA
- Le week-end **CARTOGRAPHIE** a été annulé en raison du COVID-19. Seules les 2 soirées théoriques ont pu avoir lieu. En cours de remboursement pour l'acompte versé au gîte.

La discussion sur le cadre des **randos alpines** qui a fait l'objet de 2 réunions est remise à plus tard car non urgente.

### SAE Ramonville [Stéphane]

- Ateliers : 2 ateliers ont eu lieu en janvier : "grimpe cool" & "assurance dynamique". Ils sont appréciés des "débutants +", et des grimpeurs qui souhaitent progresser. Le passage du passeport orange était une bonne motivation pour l'atelier assurance dynamique.
- Contrôle des EPI : ce contrôle a été réalisé avec plusieurs mois de retard. 1 corde (Millet orange) a été mise au rebut, du fait d'un "effet chaussette" très prononcé. Les cordes achetées fin 2019 seront mises en service à la réouverture. Nous avons constaté pas mal de matériel manquant (dégaines / descendeurs / mousquetons et 1-2 harnais).
- Matériel : Achat de 2 baudriers supplémentaires (+ 1 en décembre) pour remplacer les 3 mis au rebut (date dépassée).
- Nous avons prévu un atelier d'ouverture de voies planifié avec POD (BE du vendredi) sur 2 samedis après, mais cet événement a été annulé du fait du confinement.
- L'achat d'un lave-vaisselle pour nettoyer les prises est toujours d'actualité, mais en attente du fait de la crise sanitaire (budget 150€).

### Canyon [Nicolas]

Aucune activité

### Ski Alpinisme [Thomas]

Bonne saison jusqu'à... beaucoup de demain, beaucoup de motivation.  
Sortie station progression ski hors-piste à reprogrammer l'an prochain.



## 2 - Reprise des activités quand le confinement sera levé, en fonction des directives gouvernementales, fédérales et municipales

De manière générale :

- Activités en intérieur, notamment les salles d'escalade, on attend les directives gouvernementales et municipales (pour l'ouverture et l'accessibilité des salles). A priori, pas de visibilité au-delà de début juin. Mail reçu ce jour de la mairie de Ramonville pour une réunion demain **JEUDI 7 MAI à 18h** en visioconférence. Pas d'info côté Castanet.
- Activités en extérieur, la FFME a donné ses recommandations, on attend les directives gouvernementales et puis on fait notre plan de reprise d'activité en fonction. A priori le point critique est le covoiturage.

### Canyon [Nicolas]

Après de longues réflexions, il apparaît difficile de respecter les critères de distanciation pour le canyoning, notamment le respect d'une distance minimale. Le port du masque est de plus incompatible avec l'activité, puisqu'il doit être changé lorsqu'il est sale ou mouillé.

La seule solution envisageable serait la pratique avec un groupe de pratiquants autonomes qui se suivent à distance, mais restant suffisamment proches pour que l'encadrant puisse voir tout le groupe, qui ont chacun une corde dont la longueur permet de descendre tous les rappels (donc 2 fois la hauteur de la plus haute cascade), et qui descendent le canyon comme s'ils étaient seuls.

Si la pratique du canyoning reste envisageable pour un petit groupe d'autonomes, elle semble très complexe pour une sortie initiation, même pour un petit groupe dans un canyon adapté pour respecter les distances minimales. Il ne faudrait pas que la sécurité sanitaire se fasse au détriment de la sécurité propre à l'activité.

Pour le moment, nous attendons les directives et conseils du gouvernement et de la fédération.

Rando : possible mais seul problème comment s'y rendre ? seulement 2 par voiture ? et 100 km de rayon à vol d'oiseau ou illimité au sein du même département ... pas encore bien précisé par le gouvernement.

**On refait un point à ce sujet dans une semaine le 13 mai une fois les directives gouvernementales connues.**

## 3 - Cours enfants : formalisation de l'indemnisation des BE ; reprise des cours en fin d'année ?

On a choisi de maintenir le paiement des BE pendant le confinement et l'arrêt des activités. **La reprise sera discutée aussi mercredi 13 mai.** On fera un mail à tous les adhérents pour les informer sur ces 2 points.

Les 2 BE sont ok pour continuer l'an prochain.

## 4 - Report de l'AG à décider, en fonction des contraintes de distanciation sociale



Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning  
USR Montagne  
<http://usr-montagne.fr>



Elle avait été programmée pour le 12 juin. Que faire si les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits ? la maintenir sous une autre forme, la décaler en juillet ou la reporter en septembre ?

Christophe prend contact avec la FFME pour savoir quid de la réglementation en cette période de crise et si la FFME propose des modalités d'organisation.

En tout état de cause il faut préparer les documents de l'AG (bilan d'activités, budget, rapport moral). Chaque responsable d'activité fait son rapport et l'envoi à Christophe avant le 27 mai.

On pourrait l'envoyer aux adhérents le 6 juin. Les commentaires/questions seraient reçus par mail jusqu'au 15 juin, les réponses préparées puis envoyées dans la semaine suivante à tous les adhérents, avant les votes du 19 au 26 juin .... Vote par voie électronique ? comment (framadata avec numéro licence) ?

Renouvellement du CA :

- Camille laisse sa place car quitte la Région.
- Stéphane et Sylvie restent un an de plus au vu du contexte
- Vincent devient responsable de la salle de Castanet et Loïc se propose de venir en soutien à Sylvie pour les cours enfants.

### 5 - Etat du budget 2019-2020 et trésorerie

- Week-end aux Dentelles de Montmirail doit être remboursé. Le remboursement du camping devrait avoir déjà eu lieu ? Rembourser les participants par chèque.

- Paiement des BE : Cédric seulement mais pas Pierre- Olivier qui a reçu une indemnisation de l'Etat (Cédric au vu de sa situation personnelle n'a pas pu la toucher du moins pour le moment).

- En rando étaient programmés 3 jours en Andorre (40 inscrits). L'hôtel est fermé pour le moment et il n'est pas certain que le déplacement en Andorre soit autorisé. Donc on annule : l'hôtel prélève 50 euros de frais de dossier sur les 500 euros déjà versés. On rend les chèques aux participants et le club prend en charge les 50 euros perdus.

- Le stage pratique cartographie n'a pas eu lieu. L'acompte versé pour le gîte va être remboursé au club, par virement.

### 6 - Préparation du budget 2020-2021

Présentation par Christophe (fichier Excel)

5 000 euros de cette année à rebasculer sur l'année prochaine. Subvention Région à ventiler par activités comme l'an dernier. Prévoir des frais de gel hydroalcoolique

On peut craindre qu'il y ait moins d'adhérents et qu'on ne remplisse pas les cours enfants.

Donc attendre décembre 2020 pour réajuster le budget en fonction du nombre d'adhérents.



## 7 - Inscriptions rentrée 2020

Opportunité de passer par Helloasso pour les inscriptions hors cours enfant?

Avantages : Helloasso assure le paiement en ligne et envoie automatiquement les demandes de licence à la FFME

Inconvénients : On ne voit pas les gens lors de leurs inscriptions, il peut y avoir des erreurs lors de la saisie des informations en ligne et pas de validation du certificat médical (seul l'adhérent est responsable du document qu'il télécharge !).

**Question : y a-t-il une étape de validation de l'inscription par le club ?**

Le système actuel d'inscription fonctionne suffisamment bien, on le garde tel qu'il est (la majorité est pour).

En revanche on pourrait tester leurs services de billetterie pour les événements organisés par le club (sorties, repas ...)

## 8 - infos diverses FFME : PSF, projet Ligue

Il existe des financements FFME pour lancer des Projets Sportifs Fédéraux., projets qui associent plusieurs clubs entre eux.

On a pensé à un projet rando-alpinisme au niveau du club : il faut un noyau minimal de 5 à 6 personnes motivées pour s'entraîner régulièrement et passer des qualifications. Est-on en mesure de rassembler ce noyau ? Si oui, tant mieux, sinon on pourrait candidater à un projet PSF pour mutualiser avec d'autres clubs. Essayer d'abord de monter une dynamique intra club avant de monter un PSF.

D'autant que cette année il y a eu augmentation de la cotisation de la ligue destinée justement à favoriser les échanges régionaux inter clubs via le recrutement de 3 animateurs : 1 pôle sportif/formation, ski et haut niveau, 1 SAE et compétition, 1 multi activités, falaise et Responsabilité Sociale des Organisations.

## 9 - Camp d'été 2020 [Camille]

Initialement prévu du 25 juillet au 9 août à Ailefroide (hébergement en camping), le camp d'été est remis en cause avec l'épidémie de Covid-19.

**Point reporté à mercredi 13 mai**

## 10 - Préparation du WE multi-activités d'octobre au Caroux [Camille]

Le choix s'est porté sur le Caroux pour cette année. Mais les autres pistes étudiées (Vingrau - Tautavel et vallée d'Ossau - Arudy) sont à garder dans les cartons pour les prochaines années.

L'hébergement est validé au Campotel de l'Orb pour la nuit du samedi 3 octobre, pour 60 à 80 personnes. Des gîtes et petits chalets de 5 personnes sont réservés, ainsi que la salle de réception



Alpinisme, Escalade, Randonnée, Canyoning  
USR Montagne  
<http://usr-montagne.fr>



(pouvant accueillir maximum 80 personnes). Les gérants doivent renvoyer le devis à jour, et un acompte devra être versé. Il faudra valider le nombre de participants avant le 11 septembre (dernier délais).

Actions :

-> Valider le devis pour l'hébergement (uniquement le samedi soir pour simplifier), et payer l'acompte (devis finalisé non encore reçu)

-> Valider le menu et réserver le traiteur (prévoir végétarien aussi mais pas exclusif, environ 10 à 15)

-> Envoyer un mail aux adhérents courant juin pour les informer de la date et du lieu du week-end multi-activités, et les inviter à s'inscrire dès à présent

Questions :

- A-t-on prévu les conditions d'annulation ?
- Des frais de dossiers seront sans doute retenus ?

Camille se renseigne en particulier au vu de la date limite de versement de l'acompte.

### 11 - Date du prochain CA

Le mercredi 13 mai 2020 à 20h par visio avec notamment les points suivants :

1. Reprise des activités quand le confinement sera levé, en fonction des directives gouvernementales, fédérales et municipales
2. Cours enfants : formalisation de l'indemnisation des BE ; reprise des cours en fin d'année
3. Modalités AG
4. Camp d'été 2020

*Fin du CA à 22h05.*